

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DU CYCLE D'ORIENTATION DE LA SARINE-CAMPAGNE ET DU HAUT LAC FRANÇAIS DU MERCREDI 9 DECEMBRE 2015, A 17 HEURES 30, A L'AULA DE L'ECOLE DU CO DE MARLY

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Carl-Alex RIDORE**, préfet de la Sarine, président de l'Association.

Le procès-verbal est tenu par Mme **Angelika GREIM**, collaboratrice administrative au CO de Péroilles.

Comité de direction :

Mmes, MM.

Nicolas CARRUPT, représentant des maîtres,

Caroline DENERVAUD, conseillère communale, pour la Commune de Villars-sur-Glâne,

Antoinette DE WECK, conseillère communale, pour la Ville de Fribourg,

Bernard ELTSCHINGER, syndic, pour la Commune de Farvagny,

Benoît PILLER, syndic, pour la Commune d'Avry,

Sandrine PYTHON, de la FAPAF, pour les parents d'élèves,

Carl-Alex RIDORE, préfet du district de la Sarine, président de l'Association,

Françoise SAVARY, conseillère communale, pour la Commune de Marly,

Adrien DE STEIGER, syndic d'Autafond, pour les Communes de Sarine Nord,

Brigitte VEZ, conseillère communale de Corpataux-Magnedens, pour les Communes de la région du Gibloux,

Pierre-Alain WOLHAUSER, conseiller communal d'Arconciel, pour les Communes de la région de Marly,

Laurence ZIZZA, conseillère communale, de Misery-Courtion, pour les Communes du Haut Lac,

Hassan BUGNARD, directeur de l'Ecole du CO de Marly,

Jacques DESCLOUX, directeur de l'Ecole du CO de Péroilles,

Yvan GIRARD, directeur de l'Ecole du CO de Sarine Ouest,

Pierre KOLLY, directeur de l'Ecole du CO du Gibloux,

Frédéric REPOND, administrateur de l'Association

Excusé-e-s : **Mmes, MM.**

Daniel LEHMANN, préfet du district du Lac,

Clément LOPEZ-POLO, membre APECOSO, pour les parents d'élèves,

Suzanne MOREL, conseillère communale de Prez-vers-Noréaz, pour les Communes de Sarine Ouest,

Anne-Elisabeth NOBS, conseillère communale de Corminboeuf, pour les Communes de la Région de la Ceinture,

Claudine PERROUD, inspectrice ;

| | |
|-----------------------------|--|
| Communes présentes : | 31 sur 39 |
| Communes excusées : | Corminboeuf, Le Glèbe, Barberèche, Wallenried |
| Communes absentes : | Chésopelloz, Ependes, Granges-Paccot, Ponthaux |

(Liste nominative des présences et excusées à disposition au secrétariat de l'association)

Nombre de voix représentées / sur

156 / 292

| | | |
|-----------------------------------|----|---|
| Délégués et conseillers présents: | 44 | |
| Comité | 17 | |
| Autres participants et invités | 8 | |
| Total des personnes présentes | 69 | |
| dont | 44 | avec voix délibérative + celle du président |
| | 16 | avec voix consultative. |

**ASSEMBLEE DES DELEGUES DES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
DU MERCREDI 9 DECEMBRE 2015, A 17 HEURES 30,
A L'AULA DE L'ECOLE DU CO DE MARLY**

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Carl-Alex RIDORE**, préfet de la Sarine, président de l'Association.

Le procès-verbal est tenu par Mme Angelika **GREIM**, collaboratrice administrative au CO de Péroilles.

M. le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'aula de l'Ecole du CO de Marly, qu'il remercie pour son accueil. Il annonce l'absence de **Mme Anne-Elisabeth Nobs** et de **MM. Daniel Lehmann et Clément Lopez-Polo** qui se sont excusés.

M. le Président salue également le représentant de la presse locale, ainsi que les invités, à savoir, **Mme Antoinette de Weck**, conseillère communale, pour la Ville de Fribourg, qui arrivera avec quelques minutes de retard, **M. Thierry Portmann**, responsable informatique des quatre écoles de l'Association, **Monsieur Jean-Luc Schueler**, « chef infrastructures » ainsi que **Monsieur Philippe Jean**, directeur du CO de Jolimont.

Les Communes ont été convoquées par courrier prioritaire 17 novembre 2015 ainsi que par annonce dans la Feuille officielle du 27 novembre 2015, comme exigé par la Loi sur l'information.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 20 mai 2015
2. Informations du Comité
3. Budgets 2016 :
 - 3.1 Présentation générale
 - 3.2 Budget de fonctionnement
 - 3.3 Budget des investissements
 - 3.3.1 Raccordement du Home et du CO du Gibloux au chauffage à distance « Farcad 1 », modification du crédit d'investissement voté le 3.12.2014 ;
 - 3.3.2 CO de Marly : remplacement verrières (toiture corridor et centre d'orientation) ;
 - 3.3.3 Autres investissements courants, par nature.
 - 3.4 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
4. Plan financier 2016 - 2020
5. Organe de révision / mandat de révision des comptes 2016 - 2018
6. Divers

M. le Président précise que l'assemblée sera enregistrée pour les besoins de la rédaction du procès-verbal et **demande aux intervenants de parler à voix haute et de décliner leur prénom, nom et celui de la commune qu'ils représentent et prie** les délégués de remplir la liste des présences et, à la fin de l'assemblée, de laisser les cartes de vote sur la table située à la sortie.

Délégués et nombre de voix :

Selon les statuts, chaque commune a droit à un délégué au moins qui dispose d'une voix au minimum.

- **le nombre de voix par bulletin correspond au plus grand multiple possible** (total des voix disponibles par commune divisé par le nombre de délégués de la commune).
- **En cas d'absence d'un ou plusieurs délégués, le nombre de voix maximale par commune ne sera dès lors pas atteignable.**

Aucune remarque ni objection n'étant formulées quant à l'ordre du jour proposé et au mode de convocation pratiqué, **M. le Président déclare l'Assemblée valablement constituée.**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 20 MAI 2015

Le procès-verbal est adopté avec les remerciements d'usage à son auteur, Mme Angelika Greim.

2. INFORMATIONS DU COMITE

2.1. Entrée en vigueur de la loi scolaire (LS) au 1er août 2015

M. le Président en rappelle brièvement les points essentiels :

- Entrée en vigueur des effets financiers de la nouvelle LS au 1^{er} janvier 2016 (50% / 50%)
- Consultation avant-projet de règlement d'exécution de la LS (RLS) [31.08.2015]
- Entrée en vigueur RLS [31.08.2016]
- Modifications statutaires (avant-projet)

Cette entrée en vigueur n'est pas sans impact en matière de facturation des acomptes 2016 : en effet, avec l'entrée en vigueur des effets financiers de la nouvelle LScol au 1^{er} janvier 2016 et l'augmentation du budget de l'ordre de 6 mio qui en découle, le principe actuel en matière de perception des acomptes ainsi que la limite statutaire en matière de trésorerie ne sont plus adaptés. Il est évident que des modifications statutaires en lien avec la nouvelle Loi scolaire devront, comme prévu, être mises en œuvre dès que le règlement d'exécution cantonal sera connu. Jusque-là les anciens statuts prévalent. Le principe actuel en matière de facturation d'acomptes demandés aux communes consiste au versement de **3 acomptes** ; dont le 1^{er} en juin seulement, le 2^{ème} en septembre et le 3^{ème} en décembre, + **solde** à fin avril. **Pour 2016, le Comité a prévu un nouveau principe, à savoir : 8 paiements (7 acomptes + solde en avril), soit le principe d'un versement « deux mois sur trois » (c.-à-d. tous les mois sauf mars-juin-septembre-décembre).**

Une modification de l'article 33 des statuts sera en outre proposée lors des prochaines modifications à apporter aux statuts, afin de permettre de contracter un compte de trésorerie supérieur à 3 mio (par exemple 4 mio).

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

2.2. Directeur de l'Ecole du CO de Marly

M. le Président informe l'assemblée de la démission de M. Hassan Bugnard, directeur du CO de Marly, pour l'été prochain.

M. Hasan Bugnard confirme cette information et précise que dans le cadre de son travail, son épouse change tous les quatre ans de mandat et d'affectation. Elle est nommée chargée de programme au Bourkina Faso, à Ouagadougou. La question était de savoir qui des deux allait démissionner. Pour être en cohérence avec les valeurs qu'il prône dans son école, à savoir valoriser le travail des femmes, c'est donc lui qui quittera, bien qu'à regret, son travail au mois d'août.

M. le Président le remercie et relève qu'il ne part pas tout prochainement. Un témoignage formel et vibrant lui sera rendu lors de la prochaine assemblée des délégués.

2.3. CO de Sarine Ouest « Gare de Rosé »

Train école et film de sensibilisation aux questions de sécurité

M. le Président relève qu'il s'agit d'un point qui a plusieurs fois occupé le comité de direction, respectivement la direction de l'école, les parents d'élèves et les différents partenaires qui gravitent autour du CO ; un rapport sera présenté lors de la prochaine assemblée des délégués dans lequel l'ensemble des mesures qui ont été prises et des démarches entreprises seront cataloguées. **M. le Président** ajoute que le train CFF de la prévention était stationné en gare de Rosé durant la semaine du 2 au 6 novembre 2015. En marge des présentations aux élèves, les parents, association de parents et les politiques avaient la possibilité de suivre une présentation ad hoc le mardi 3 novembre en fin d'après-midi. Le concept général et les moyens mis en place ont été particulièrement salués par les participants. Le film réalisé par les élèves du CO de Sarine-Ouest est présenté en assemblée.

A l'issue de la présentation du film, **M. le Président** tient à féliciter les élèves pour leur investissement.

M. Yvan Girard précise encore que les auteurs de ce film sont deux enseignants de MITIC, M. Page et Mme Sauteur. Ils ont également collaboré à la réalisation des affiches qui présentent les mêmes dangers que le film. Ces objets seront utilisés dans le train école qui va parcourir toute la Suisse romande. Il se félicite de l'étroite collaboration entre les intervenants pour mener à bien ce travail de prévention.

2.4. CO de Marly : préau couvert et abri deux roues

- ✓ A l'exception de la réparation des cheminées et de la plantation des arbres, **M. le Président** informe l'assemblée que les travaux ont été terminés fin novembre.
- ✓ Selon la dernière situation financière établie par le bureau d'architectes Lateltin & Monnerat, le budget global de 860 kCHF a été respecté. Le décompte final d'investissement sera présenté lors d'une prochaine assemblée des délégués dédiés aux comptes. **M. le Président** ajoute qu'un CFC a fait l'objet d'un recours, encore pendant, auprès du préfet de la Broye.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

2.5. Transports changements d'horaire

M. le Président rappelle que les changements des horaires des transports ont lieu comme de coutume à la mi-décembre. Plusieurs concernent principalement la région de Sarine Ouest et la région du Gibloux. La priorité étant d'essayer de travailler avec les différents CO pour minimiser l'impact sur les horaires des écoles. Si l'objectif est atteint pour le CO de Sarine-Ouest, il l'est beaucoup moins pour le CO du Gibloux. Des contacts avaient pourtant été établis notamment au printemps dernier avant la mise en consultation du projet horaire. Tout semblait convenir. Malheureusement, suite à la consultation, des modifications ont été apportées et l'information n'est tombée que tardivement. **M. le Président** remercie M. Pierre Kolly pour son engagement, en particulier pour les solutions rapidement examinées.

M. Pierre Kolly confirme que les horaires définitifs ont été reçus le 17 novembre dernier. C'est en vérifiant que le projet correspondait aux horaires définitifs que les modifications ont été découvertes, soient 20 minutes d'écart sur ce qui avait été prévu en mai. Or, les horaires de l'école avaient été modifiés en fonction de ce qui était prévu en mai. Ce qui a engendré des réactions des parents et de l'école. Après de nombreuses discussions et tractations, des solutions ont dû être trouvées rapidement. Ces changements d'horaires interviennent déjà ce lundi. Une première phase d'observation permettra de définir si d'autres mesures s'avèrent encore nécessaires. **M. le Président** réitère ses remerciements à MM. Pierre Kolly et Frédéric Repond.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

2.6. Etude « Evolution démographique du district de la Sarine »:

M. le Président présente le projet d'étude de l'évolution démographique du district de la Sarine qui sera mené conjointement avec la Ville de Fribourg. Il en profite pour saluer l'arrivée de Mme Antoinette de Weck qui avait annoncé son retard. Cette étude sera également menée conjointement avec l'ACSMS, afin de pouvoir s'appuyer sur des bases communes pour les deux grands pôles de la pyramide des âges. La première phase est actuellement en cours.

La deuxième phase de rédaction d'un rapport ainsi que des présentations finales de l'étude et des résultats ont d'ores et déjà été planifiées pour février – avril 2016.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

2.7. Prochaines assemblée des délégués

M. le Président rappelle la reconstitution de l'association qui suivra les élections générales communales du 28 février 2016 et l'assermentation des conseils communaux qui aura lieu le 7 avril 2016.

La prochaine assemblée aura lieu

le jeudi 9 juin 2016 à 17h30 (lieu à définir).

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

3. BUDGET 2016

3.1. Présentation générale

M. le Président se réfère à la brochure du budget 2016 annexée à la convocation. **Lors de la présentation du plan financier 2015 – 2019 en automne 2014**, un excédent de charges de Fr. 26'403'000 a été annoncé pour l'année 2016, en raison la prise en considération de l'hypothèse d'une entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire. **M. le Président** laisse la parole à **M. Frédéric Repond** :

Au final, le budget de fonctionnement de l'année civile 2016 s'élève à un **montant total** à la charge des Communes **de Fr. 26'512'000**, ce qui représente une **différence de + Fr. 6'208'000 ou +30.6%** par rapport au budget 2015 (Fr. 20'304'000).

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 des effets financiers de la nouvelle loi scolaire, l'Etat et les communes se partagent à 50% - 50% les frais des traitements du personnel enseignant (l'Etat 70% - les communes 30% sous l'ancienne loi). Par rapport au budget 2015, l'impact financier constaté au niveau de la masse salariale peut se résumer de la manière suivante :

Variation par rapport au budget 2015 :

- + Fr. 4'062'000 charges salariales des enseignants, en lien avec les élèves de l'association scolarisés dans une école de l'association (+ 60.7% vs BG 2015) ;
- + Fr. 2'225'000 charges salariales des enseignants, en lien avec les élèves de l'association scolarisés dans une école de la Ville de Fribourg.

M. Frédéric Repond présente des éléments graphiques tirés de la brochure du plan financier 2016 – 2020.

M. le Président remercie **M. Repond** pour ces explications et constate à la lecture du dernier graphique l'illustration de ce qui avait été dit auparavant, à savoir que la charge des enseignants correspond à un saut lié à l'introduction de la nouvelle loi scolaire et des nouvelles répartitions sur le plan financier. Les autres charges sont stabilisées selon l'objectif qui avait été fixé.

Mme Pascale Spicher, de Villars-sur-Glâne constate à la page 11, au point 5, sous frais divers, une augmentation conséquente et demande si elle est liée à l'étude démographique. **M. Frédéric Repond** lui explique que celle-ci s'explique par l'engagement d'un support administratif à 80% dès le printemps prochain. **M. le Président** ajoute que cet engagement est à mettre en lien avec la question de la suppléance de l'Administrateur, question qui figurait dans les recommandations de l'organe de révisions. Son profil exact n'est pas encore défini.

La parole est donnée, elle n'est plus utilisée.

3.2. Budget de fonctionnement

3.2.1. Budget général de l'Association

M. le Président procède à la lecture des documents :

3.2.2. CO du Gibloux (pages 12 à 14)

Le budget 2016 se solde par un excédent de charges de Fr. 3'894'530, soit Fr. 851'730 de plus que le budget 2015 ou + 28.0%.

VARIATION DU NOMBRE D'ELEVES : - 3 élèves

VARIATION DU NOMBRE DE CLASSES (RENTREE EN 08.2015) : -

Examen des budgets détaillés pages 12 à 14

Mme Pascale Spicher, de Villars-sur-Glâne constate une baisse importante au compte 4272 (location salle de sport) entre le budget de 2016 et celui de 2015. **M. Frédéric Repond** lui explique que cette diminution est liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle facturation horaire qui fait une distinction entre les utilisateurs de moins de 20 ans et de plus de 20 ans. Il s'avère dans le cas présent qu'une institution, l'Uni populaire, renonce à la location d'une salle de sport pour un cours de yoga.

La parole est donnée, elle n'est plus demandée.

3.2.3. CO de Marly (pages 15 à 17)

Le budget 2016 se solde par un excédent de charges de Fr. 4'980'000, soit Fr. 1'126'600 de plus que le budget 2015 ou + 29.2%.

VARIATION DU NOMBRE D'ELEVES : - 15 élèves

VARIATION DU NOMBRE DE CLASSES (RENTREE EN 08.2015) : -

Examen des budgets détaillés pages 15 à 17

La parole est donnée, elle n'est pas demandée.

3.2.4. CO de Pérolles (pages 18 à 20)

Le budget 2016 se solde par un excédent de charges de Fr. 3'848'800, soit Fr. 955'000 de plus que le budget 2015 ou + 33.0%.

VARIATION DU NOMBRE D'ELEVES DE L'ASSOCIATION : + 20 élèves

VARIATION DU NOMBRE D'ELEVES DE LA VILLE: - 16 élèves

VARIATION DU NOMBRE DE CLASSES (RENTREE EN 08.2015) : -

Examen des budgets détaillés pages 18 à 20

La parole est donnée, elle n'est pas demandée.

3.2.5. CO de Sarine Ouest (pages 21 à 23)

Le budget 2016 se solde par un excédent de charges de Fr. 5'436'700, soit Fr. 1'031'260 de plus que le budget 2015 ou + 23.4%.

VARIATION DU NOMBRE D'ELEVES : + 25 élèves

VARIATION DU NOMBRE DE CLASSES (RENTREE EN 08.2015) : - 0.5 classe

Examen des budgets détaillés pages 21 à 23

Mme Pascale Spicher, de Villars-sur-Glâne, s'interroge au sujet du compte 3130 (service dentaire et produits pharmaceutiques), le budget 2016 restant le même que 2015 et demande si la cabine dentaire ne passe pas au CO de Sarine-Ouest. **M. Frédéric Repond** lui explique que tout dépend du calendrier effectif de passage de ladite cabine en 2016, par rapport à l'entrée en vigueur au 1^{er} août 2016 de la nouvelle loi sur les soins dentaires scolaires. Pour le CO de Sarine Ouest, le passage de ladite cabine étant planifié durant le premier semestre, l'impact financier de la nouvelle loi ne sera visible qu'en 2017.

La parole est donnée, elle n'est plus demandée.

3.2.6. Budget des quatre centres d'orientation scolaire et professionnelle (page 24)

Le budget 2016 des quatre centres d'orientation présente un total des charges de Fr. 118'800, soit Fr. 930 de plus que le budget 2015 ou + 0.8%. Au niveau des produits, la participation de la Ville pour les élèves scolarisés au CO de Pérolles se monte à Fr. 7'750.-.

La parole est donnée, elle n'est plus demandée.

3.3. Budget d'investissements (pages 25 à 30)

Le montant total des investissements bruts est estimé à Fr. 1'350'600.

En préambule, **M. le Président précise** que la couverture des dépenses d'investissement est assurée par l'emprunt pour chaque objet figurant au budget d'investissements. Les charges financières, dont les amortissements obligatoires conformes à la loi sur les communes, sont détaillées par objet dans les tableaux du programme des investissements.

3.3.1. Raccordement du Home et du CO du Gibloux au chauffage à distance « Farcad 1 » : modification du crédit d'investissement voté le 3.12.2014

M. le Président informe l'assemblée de l'évolution favorable de ce projet au niveau financier et laisse la parole à **M. Benoît Piller** qui commence par un bref historique de la démarche à compter de l'assemblée des délégués du 3 décembre 2014.

✓ **Décembre 2014 à juin 2015**

Vifs intérêts du groupe E et nouvelles propositions.

✓ **Juin 2015**

Raccordement au CAD existant « Farcad ». Décision de principe du Comité de direction.

✓ **Octobre 2015**

Commune de Farvagny : **acceptation du crédit global** d'investissement lié à l'agrandissement du

local de chauffage du complexe communal, permettant l'extension du réseau de CAD
[Assemblée communale du 14.10.2015].

M. Piller, relève que le plan de financement prévu à l'époque prévoyait un montant à la charge de l'association de CHF 1'150'000.-. Ce montant ne s'élève plus qu'à CHF 850'000.- avec la nouvelle solution. De même que les frais annuels de fonctionnement à la charge du CO prévus initialement à CHF 153'500.- passeront à CHF 142'100.-.

M. Piller présente le calendrier technique :

Printemps – été 2016

- ✓ **Raccordement** du Home et du CO au CAD « Farcad » [compris dans l'accord Groupe E du 03.06.2015].
- ✓ Réalisation de la sous station avec échangeur dans la chaufferie du CO [compris dans l'accord du 03.06.2015].

Automne 2016

- ✓ **Travaux liés aux adaptations techniques assainissement du local de chaufferie.**
- ✓ **Fourniture de l'énergie** de chauffage et de l'eau chaude, en faveur du Home et du CO dès le mois d'octobre 2016.

Au niveau administratif :

2015

- ✓ Raccordement au CAD existant « Farcad ». Décision de principe du Comité de direction [séance du Comité du 12 juin 2015].
- ✓ **Commune de Farvagny : acceptation du crédit global** d'investissement lié à l'agrandissement du local de chauffage du complexe communal, permettant l'extension du réseau de CAD [assemblée communale du 14 octobre 2015].
- ✓ **Convention « Home & CO »**, participation versées par le Home et le CO au Groupe E, proportionnellement au pourcentage de consommation mesurée (2 ans), au maximum 60% [26.10.2015].
- ✓ Présentation de la **modification du crédit d'investissement - Assemblée des délégués de l'association** du CO [9.12.2015].
- ✓ **Confirmation « Contracting Groupe E Celsius SA »**
Conditions de fourniture de chaleur (dès le 1.10.2016):
 - Tarif de production et d'acheminement payé par avance pour la durée du contrat de 20 ans, soit Fr. 648'000.- TTC.
 - Tarif de la chaleur fournie (coût variable), pour une chaleur souscrite de 765'000 kWh par an, **11.34 cts par kWh TTC** (diminution de 12.5% par rapport la variante « Contracting » présentée en décembre 2014)

M. Piller précise encore que le tarif de production et d'acheminement des vingt prochaines années sera payé par avance afin de baisser considérablement les frais. Des négociations ont pu en outre aboutir à un prix de cts 11.34, TTC. **M. Piller** reprend le plan de financement des commentaires du budget 2016. **Le Comité de direction propose à l'Assemblée des délégués d'approuver l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 1'150'000 destiné à la participation financière relative à la construction de la nouvelle centrale de chauffage réalisée en collaboration avec le Home et aux mesures d'assainissement du réseau secondaire du chauffage prévues pour le CO.**

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

M. le Président procède au vote :

- contre-épreuve : 0
- abstentions : 0

M. le Président constate que la modification de crédit d'investissement précitée est acceptée à l'unanimité. Il en profite pour remercier tous les acteurs impliqués dans ces négociations, y compris le Groupe E, les représentants du home et ceux de la commune de Farvagny.

3.3.2. CO de Marly : remplacement verrières (toiture corridor et centre d'orientation)

M. le Président se réfère aux commentaires figurant à la page 27 de la brochure, compte 503.43.

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

Le Comité de direction propose à l'Assemblée des délégués d'approuver l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 170'000 destiné au remplacement des verrières en toiture de l'Ecole du CO de Marly .

M. le Président procède au vote :

- contre-épreuve : 0
- abstentions : 0

M. le Président déclare que l'octroi du crédit précité est accepté à l'unanimité et remercie les délégués.

3.3.3. autres investissements courants, par nature

M. le Président explique que le montant total des autres investissements courants à réaliser en 2016 se monte à Fr. 330'600.- et se réfère aux commentaires figurant à la page 29 et 30.

| | Bâtiment | Matériel et mobilier | Matériel informatique | Matériel d'enseignement | TOTAL |
|----------------|----------------|----------------------|-----------------------|-------------------------|----------------|
| Administration | | | 15'000 | | 15'000 |
| Gibloux | | | | | 0 |
| Marly | 130'000 | | 74'000 | | 204'000 |
| Pérolles | | | 45'000 | | 45'000 |
| Sarine Ouest | 36'000 | 30'600 | | | 66'600 |
| Total | 166'000 | 30'600 | 134'000 | 0 | 330'600 |

La parole est donnée, elle n'est pas utilisée.

Bâtiment

- 503 Le cumul des investissements courants « Bâtiments » se monte à 166'000.-
- La dépense et l'autorisation de recourir à l'emprunt sont acceptées à l'unanimité.

Matériel et mobilier

- 506 Le cumul des investissements courants « Matériel et mobilier » se monte à 30'600.-
- La dépense et l'autorisation de recourir à l'emprunt sont acceptées à l'unanimité.

Matériel informatique

- 507 Le cumul des investissements courants « Matériel informatique » se monte à 134'000.-
- La dépense et l'autorisation de recourir à l'emprunt sont acceptées à l'unanimité.

M. le Président remercie les délégués pour leur confiance pour ces différents crédits.

3.4. Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements

La parole est donnée avant le vote final, elle n'est pas utilisée.

M. le Président invite les délégués à voter en bloc l'ensemble du budget 2016.

Décision : le budget de fonctionnement 2016 et le budget d'investissement 2016 sont acceptés à l'unanimité.

M. le Président remercie l'Assemblée des délégués pour son vote ainsi que tous les acteurs qui ont travaillé à l'élaboration du budget.

4. PLAN FINANCIER 2016 - 2020

M. le Président présente le résultat du plan financier, croissance de l'excédent de charge en %

| | |
|----------|----------|
| ➤ 2016 ⇔ | + 30.04% |
| ➤ 2017 ⇔ | + 5.99% |
| ➤ 2018 ⇔ | + 2.85% |
| ➤ 2019 ⇔ | + 0.85% |
| ➤ 2020 ⇔ | + 0.32% |

La parole est donnée en lien avec le plan financier, elle n'est pas utilisée.

M. le Président demande aux délégués d'en prendre acte, le comité veillera quant à lui à son actualisation et à son application.

5. ORGANE DE REVISION / MANDAT DE REVISION DES COMPTES 2016 - 2018

M. le Président propose au nom du comité de confier le mandat de révision des comptes de l'exercice 2016 – 2018 à **Peiry & Schibli, Fiduciaire SA, Fribourg**, pour trois exercices. Aucune autre proposition n'étant faite, **le mandat est confié à cette fiduciaire**. Un courrier leur sera adressé pour leur confirmer ce nouveau mandat.

6. DIVERS

6.1. **M. Hassan Bugnard** tient à préciser à la presse qu'en ce qui concerne sa prochaine démission, la lettre officielle n'est pas encore été envoyée à la DICS.

6.2. **Madame Katuscia Sansonnens, de Neyruz**, se réfère à l'information reçue il y a une année ou deux concernant le nombre de voix par délégué qui allait changer. **M. le Président** l'informe que cette question a déjà été « pré-traitée » dans l'avant-projet de statuts. Une proposition de modifications va être faite. La principale commune impactée a déjà été contactée pour préavis.

6.3. **Monsieur Gilles de Reyff, de Givisiez**, relève qu'il participe déjà à sa 10^e séance d'assemblée de budget ; il constate avec plaisir le travail de plus en plus professionnel et tenait à remercier et féliciter le comité, le personnel de l'association et l'administrateur. Les dossiers reçus ces dernières années sont de grande qualité et c'est un plaisir d'en prendre connaissance. **M. le Président** le remercie pour cette remarque qui sera relayée à l'ensemble des collaborateurs.

6.4. **Monsieur Didier Steiner, syndic de Treyvaux** abonde dans le même sens et souhaiterait recevoir avant les assemblées tous les documents sous la forme informatique dans les mêmes délais sans devoir les demander. Il remercie d'avance d'y penser. **M. le Président** en prend bonne note.

6.5. Directeur de l'Ecole du CO de Jolimont retraite (février 2016)

M. le Président rend hommage à M. Philippe Jean : entré en fonction au 1^{er} septembre 1999 (avant le bug de l'an 2000) en qualité de directeur de l'école du CO de Jolimont, **M. Philippe Jean** a décidé de faire valoir son droit à la retraite dès le 29 février 2016, après 36 années passée au service du CO de Jolimont.

« **Cher Monsieur Jean, au nom des communes membres de notre association, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour les années en qualité de directeur** et nous vous souhaitons d'ores

et déjà nos meilleurs vœux de santé et de vendanges parfaitement réussies (retraite en qualité de viticulteurs, en Valais) ».

Monsieur Philippe Jean se dit très flatté d'avoir été invité à cette assemblée. C'est d'ailleurs la première fois qu'il y assiste. Il travaille depuis 37 ans au CO de Jolimont. Il précise qu'il aime tellement son travail qu'il aurait pu encore travailler dix ans. Il y a deux raisons qui l'ont poussé à cette décision : la première étant que 17 années en tant que directeur, c'est bien. La seconde étant qu'il possède une exploitation de vignes et souhaite en profiter. C'est un retour à la terre. Il remercie chaleureusement l'assemblée pour son accueil et pour la caisse de vin qu'il vient de recevoir.

M. le Président remercie les délégués de leur participation et leur propose le verre de l'amitié offert par la Commune de Marly, non sans leur souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'années et nos meilleurs vœux pour 2016.

Fribourg, le 23 décembre 2015

Pour le procès-verbal :
Angelika GREIM